Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'UQAM

ÉLECTION LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 DÉCEMBRE 2025

CANDIDATURE POUR LE POSTE DE [1] :
Membre du Comité de surveillance des finances

NOM DE LA CANDIDATE, DU CANDIDAT (caractères d'imprimerie) :

Geneviève Domingue

Dépôt de candidature au plus tard le :
lundi 8 décembre 2025 à 10 h 45.

Bonjour à vous, collègues.

Disons-le d'entrée de jeu, je ne suis ni comptable ni fiscaliste. Mais le dernier rapport qu'a fait le Comité de surveillance des finances en assemblée générale m'a enchantée à un tel point que je pose aujourd'hui ma candidature pour un poste audit comité.

Depuis 2011, j'enseigne au Département de linguistique, où je suis actuellement représentante au Comité de programmes des cycles supérieurs. Je siège aussi au Comité des études de la Faculté des sciences humaines.

Possédant entre autres une formation en révision linguistique, je maitrise l'art de passer des documents au peigne fin. Vérifier la cohérence, détecter les erreurs et poser les bonnes questions… ce sont là des compétences utiles à l'accomplissement du mandat du Comité de surveillance des finances, soit la vérification de la conformité des dépenses avec les politiques et autorisations en vigueur. À mon avis, il n'y a que des avantages à ce qu'il y ait une diversité d'expertises au sein du comité.

Je suis motivée par le désir de contribuer activement, avec les autres membres du comité, à la transparence et à la saine gestion de nos ressources, et je suis prête à apprendre rapidement les aspects techniques nécessaires pour bien remplir ce rôle.

Je vous remercie de considérer ma candidature.

Geneviève Domingue

Département(s) ou faculté(s) d'affiliation : Département de linguistique	
Choix d'une, d'un représentant (facultatif) :	
Signature : *Geneviève Domingue*	Date : 25 novembre 2025

EXTRAIT DE LA POLITIQUE ÉLECTORALE DU SPPEUQAM

35.6.3 Assemblée générale annuelle d'élections

e) (…) Une personne candidate à un poste ne pouvant être présente à l'assemblée doit transmettre au Syndicat ou remettre à une ou un membre présent à l'assemblée une lettre de procuration signifiant le maintien de sa candidature. À défaut, la candidature ne pourra être retenue.

Vous pouvez consulter la politique électorale complète à l'adresse suivante : http://sccuq.org/le-sccuq/statuts-et-reglements/#chap7